

Avis de santé publique

Rappel d'aliment dû à la salmonelle

Le 28 aout 2020

Nunavut

Le ministère de la Santé informe la population d'un rappel émis par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en raison de la contamination possible par la salmonelle du produit suivant :

Pêches Harvest Sweet, Sweet 2 Eat, Sweet O, Prima, Sweet Value, Wawona, Wegmans et Extrafresh. Le rappel vise tous les produits importés depuis le 1^{er} juin 2020, quel que soit leur format (vrac y compris). Les pêches portant une étiquette « Produit du Canada » ne sont pas concernées.

Ces produits doivent être jetés ou retournés à l'endroit où ils ont été achetés.

Pour en savoir plus, consulter le [site web de l'ACIA](#).

Les aliments contaminés par la bactérie *Salmonella* ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte, mais peuvent quand même rendre malade. La salmonellose peut se manifester par des symptômes à court terme comme la fièvre, des maux de tête, des vomissements, des nausées, des douleurs abdominales ou la diarrhée. Les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et celles ayant un système immunitaire affaibli peuvent contracter des infections graves et parfois mortelles. Si vous croyez avoir été malade en raison de la consommation d'un des produits visés par cet avis, appelez votre centre de santé.

Pour en savoir plus, communiquez avec l'ACIA au 1 800 442-2342, ou consultez le site www.inspection.gc.ca. Si vous souhaitez recevoir les avis de rappel, rendez-vous au <https://www.inspection.gc.ca/francais/util/listserv/listsubf.shtml>.

###

Renseignements aux médias

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
Dsommerville1@gov.nu.ca